DEPARTEMENT DES VOSGES

VILLE DE RAON L'ETAPE

EXTRAIT DU

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en

Présents à la séance : 26

exercice: 29

Séance du 14 DECEMBRE 2021 A 18H30

L'An Deux Mil Vingt et Un, le 14 DECEMBRE A 18H30

Extrait affiché le : *15 décembre 2021*

> Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni en dehors de Son lieu ordinaire, à la salle des fêtes Beauregard, Impasse des Martyrs de la Résistance, du fait de la pandémie de Covid 19, sous la Présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

6ème séance 2021

Présents: M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoints, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, Mme RAIZNER Stéphanie, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme ELI Emilie, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, M. BURGER Emmanuel, conseillères et conseillers municipaux.

Objet: Article 2122-22 du Code Général des Collectivités

> Territoriales : décisions prises par le Maire.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme FERREIRA-PIERRAT Maria à Mme ADAM Nathalie Mme RUYER Christine à Mme ADAM Nathalie Mme SCHILLINGER Stella à M. COLIN Joël

Secrétaire de séance : M. PIERRAT-LABOLLE Julien. N° 118/2021

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ; le Conseil Municipal prend acte des décisions que le Maire a prises par délégation du Conseil :

- n° 26/2021 portant sur la signature des baux dérogatoires d'une durée de 3 mois, du 07/10/2021 au 31/12/2021, avec les artisans locataires de la Boutique des artisans sise rue Jules Ferry,
- n° 27/2021 portant attribution du marché public de fourniture et installation d'un système de vidéoprotection avec la société IRIS pour un montant de 54 480 € hors taxes + 2 150 € hors taxes d'option 1 (contrat de maintenance),
- n° 28/2021 portant sur la signature d'un bail de location avec Madame WEIDMANN Nadège à effet du 01 novembre 2021 d'un logement communal de type T3 sis 4, avenue du 21^{ème} Bcp et moyennant un loyer mensuel de 500 €,
- n° 29/2021 portant virement de crédits d'investissement d'un montant de 2 788.05 € ttc du compte 020 « Dépenses imprévues » à l'opération 100 pour le règlement d'une facture de 3 294.84 € TTC à l'association « GALERIE 36e ART »,
- n° 30/2021 portant attribution des prix accordés au concours 2021 des maisons fleuries pour une somme totale de 2 540 €;

- n° 31/2021 portant révision des tarifs de location des salles de la Haute Neuveville, La Trouche et du Foyer du Théâtre Municipal au 01 janvier 2022;
- n° 32/2021 portant révision des tarifs de location des salles de réunion au 01 janvier 2022 ;
- n° 33/2021 portant révision des tarifs de location de la Salle des Fêtes « Beauregard » au 01 janvier
 2022;
- n° 34/2021 portant sur la signature d'un bail de location avec Madame Claudine CUNY à effet du 01 novembre 2021 d'un logement communal de type T4 sis 4, avenue du 21^{ème} Bcp et moyennant un loyer mensuel de 550 €,
- n° 35/2021 portant révision des tarifs des droits de place du marché au 01 janvier 2022 ;
- n° 36/2021 portant révision des tarifs d'occupation du domaine public au 01 janvier 2022 ;
- n° 37/2021 portant révision du barème des locations et prestations des services techniques au 01 janvier 2022 ;
- n° 39/2021 portant révision de la part communale de l'eau au 01 janvier 2022 ;
- n° 40/2021 portant révision de la part communale de l'assainissement au 01 janvier 2022 ;

Les décisions sont affichées en Mairie.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Le Maire,